

PROGRAMME DE FORMATION

RISQUE ROUTIER : QUELLE
PRÉVENTION METTRE EN
PLACE ?

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de la prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

ORGANISATION, DURÉE, DATE

Date : le mardi 22 novembre 2022

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : MEDEF Lyon-Rhône - 60 avenue Jean Mermoz, 69008 Lyon

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'ÉVALUATION DU RISQUE ROUTIER LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE (LIEN AVEC LE DOCUMENT UNIQUE) :

- Par les statistiques d'accidents
 - Par l'analyse des situations de travail
-

LA DÉMARCHE ET LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE DE PRÉVENTION

- Présentation et étapes
 - Conditions de mise en oeuvre et de réussite de la démarche
 - Repérage des domaines d'action :
 - Organisation du travail (gestion des déplacements)
 - Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion des permis de conduire, alcool, drogues...)
 - Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges...)
 - Parking et circulation sur le site
 - Communication
-

L'IDENTIFICATION DES ACTEURS ET RESSOURCES DISPONIBLES

LE CAS PARTICULIER DES DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL / GESTION DU "RISQUE TRAJET"

L'ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ



Mouvement des Entreprises de France Lyon-Rhône
60, avenue Jean Mermoz , 69384 Lyon Cedex 08
T. +33 (04) 78 77 07 01 / F. +33 (04) 78 88 07 00

contact@medeflyonrhone.com
www.medeflyonrhone.fr